

A.2. COMMUNES OU SECTIONS DE COMMUNES AUPRES DESQUELLES LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UNLOGEMENT

La nouvelle réglementation, applicable au 1^{er} janvier 2013, vous permet de choisir des sections de communes ou bien des communes en tant qu'entités. **Ne remplissez qu'une seule page : soit « Section de communes », soit « Communes (Entités)**

Vous pouvez choisir 5 communes au maximum dans un seul tableau (soit tableau 1, soit tableau 2) : **numérotez de 1 à 5 les communes ou entités sur lesquelles vous souhaitez louer un logement** et classez-les par ordre de préférence (1 = votre premier choix, 2 = votre second choix,...).

Tableau 1 : SECTIONS DE COMMUNES – PROVINCE DE NAMUR

( si vous faites votre choix ici, il ne faut RIEN remplir au verso de la feuille)

Les sections de communes choisies sont gérées par la société de logement inscrite dans la première colonne.

Le Foyer Jambois	Assesse /5	Courrière /5	Jambes /5
Le Foyer Namurois	Bois-de-Villers /5	Soye /5	Lustin /5
	Floreffe /5	Rivière /5	Namur /5
	Fosses-la-Ville /5	Hingeon /5	Noville-les-Bois /5
	Franière /5		
La Joie du Foyer	Belgrade /5	Malonne /5	Meux /5
	Daussoulx /5	Wépion /5	Saint-Servais /5
	Eghezée /5	Villers-lez-Heest /5	Vedrin /5
	Flawinne /5		
La Dinantaise	Anhée /5	Evrehailles /5	Lisogne /5
	Annevoie-Rouillon /5	Falaën /5	Mettet /5
	Biesme /5	Hastièrre /5	Miavoie /5
	Bioul /5	Heer /5	Mont /5
	Bouvignes-sur-Meuse /5	Spontin /5	Neffe /5
	Dinant /5	Warnant /5	Onhaye /5
	Dorinne /5	Yvoir /5	Pontaury /5
	Durnal /5		Sorinnes /5
La Cité des Couteliers	Bossière /5	Isnes /5	Ligny /5
	Bothey /5	Sombreffe /5	Lonzée /5
	Corroy-le-Château /5	Tongrinne /5	Mazy /5
	Grand-Leez /5	Gembloux /5	
Les logis Andennais	Andenne /5	Jallet /5	Mozet /5
	Coutisse /5	Landenne /5	Namèche /5
	Gesves /5	Thon /5	Sclayn /5
	Haltinne /5	Vezein /5	Seilles /5
Sambr'Habitat	Arsimont /5	Ham-sur-Sambre /5	Jemeppe-sur-Sambre /5
	Auvelais /5	Spy /5	Keumiée /5
	Balâtre /5	Tamines /5	Moignelée /5
	Falisolle /5		
Le Foyer Cinacien	Chapois /5	Havelange /5	Jeneffe /5
	Chevetogne /5	Haversin /5	Leignon /5
	Ciney /5	Sinsin /5	Noiseux /5
	Emptinne /5	Somme-Leuze /5	Pessoux /5
	Failon /5		

Attention : la liste des sections de communes reprises ci-dessus n'est pas complète. Vous pouvez également inscrire votre demande auprès d'autres sections en respectant les 5 choix MAXIMUM (choix dans le tableau compris)

Autres sections de communes souhaitées :	1)	2)	3)	4)	5)
--	----	----	----	----	----

Nom et prénom :

Date :

Signature :

Tableau 2 : COMMUNES (Entités) – PROVINCE DE NAMUR

( si vous faites votre choix ici, il ne faut RIEN remplir au recto de la feuille)

Choisir une commune en tant qu'entité implique que vous choisissez l'ensemble des sections de communes concernées, celles-ci peuvent être gérées par votre société de référence ou par d'autres société de logements.

/5 ANHEE	Anhée	Bioul	Annevoie-Rouillon	Warnant
/5 ANDENNE	Andenne Seilles	Coutisse Thon	Landenne Vezin	Namêche Sclayn
/5 ASSESE	Assesse	Courrière		
/5 CINEY	Leignon	Chapois	Chevetogne	Haversin Ciney
/5 DINANT	Bouvignes-sur-Meuse			
/5 EGHEZEE	Eghezee			
/5 FERNELMONT	Noville-les-Bois	Hingeon		
/5 FLOREFFE	Floreffe	Franière	Soye	
/5 FOSES-LA-VILLE	Fosses-la-Ville			
/5 GEMBLOUX	Bossière Isnes	Bothey Lonzée	Corroy-le-Château Mazy	Gembloux Grand-Leez
/5 GESVES	Gesves	Haltinne	Mozet	
/5 HAMOIS	Emptinne			
/5 HASTIERE	Hastière	Heer		
/5 HAVELANGE	Havelange	Failon	Jeneffe	
/5 JEMEPPE-SUR-SAMBRE	Jemeppe-sur-Sambre		Ham-sur-Sambre	Spy
/5 LA BRUYERE	Villers-les-Heest	Meux		
/5 METTET	Mettet	Biesme	Pontaury	
/5 NAMUR	Namur Saint-Servais	Belgrade Jambes	Daussoulx Malonne	Flawinne Wépion
/5 ONHAYE	Onhaye	Falaën	Miavoye	
/5 OHEY	Jallet			
/5 PROFONDEVILLE	Bois-de-Villers	Lustin	Rivière	
/5 SAMBREVILLE	Arsimont Tamines	Auvelais Moignelée	Falisolle	Keumiée
/5 SOMBREFFE	Sombreffe	Ligny	Tongrinne	
/5 SOMME-LEUZE	Somme-Leuze	Sinsin	Noiseux	
/5 YVOIR	Yvoir Spontin	Dorinne	Everhailles	Durnal Mont

Attention : la liste des entités reprises ci-dessus n'est pas complète. Vous pouvez également inscrire votre demande auprès d'autres entités en respectant les 5 choix MAXIMUM (choix dans le tableau compris)

Autres sections de communes souhaitées :	1)	2)	3)	4)	5)
--	----	----	----	----	----

Nom et prénom :

Date :

Signature :